



ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

2016- 16 : Approbation du compte de gestion 2015 – Budget Ville :

Le compte de gestion fait apparaitre les résultats suivants pour l'exercice 2015 en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	1 879 619,00	3 506 086.00	5 835 705.00
totales	1 428 506.92	3 494 625.04	4 923 131.96
Titres de recettes émis	0.00	9615.27	9 615.27
Réduction de titres			
	1 428 506.92	3 485 009.77	4 913 516.69
Recettes nettes			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	1 879 619.00	3 506 086	5 385 705.00
totales	712 632.75	3 086 279.84	3 798 912.59
Mandats émis	0.00	5 760.00	5 760.00
Annulations de mandats			
	712 635.75	3 080 519.84	3 793 152.59
Dépenses nettes			
RESULTAT			
Excédent	715 874.17	404 489.93	1 120 364.10
Déficit			

Sections	RESULTAT 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	66 308.11	0.00	715 874.17	782 182.28
Fonctionnement	502 698.38	502 698.38	404 489.93	404 489.93
TOTAL	569 006.49	502 698.38	1 120 364.10	1 186 672.21

2016-17 : Approbation du compte administratif 2015 – Budget Ville :

Au compte administratif, apparaissent les résultats suivants :

La section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 404 489,93 €

La section d'investissement enregistre un excédent d'investissement de 715 874,17 €.

Le détail par chapitre de l'exécution budgétaire est présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement														
Chap	Intitulé	Dépenses				Total	Disponible	Chap	Intitulé	Recettes				
		BP 2015	Engagé	Réalisé						BP 2015	Engagé	Réalisé	Total	Disponible
011	Charges à caractère général	987 473	-	950 587,82	950 587,82	36 885,18	13	atténuation de charges	5 000	-	5 856,96	5 856,96	- 856,96	
012	Personnel	1 845 840	-	1 832 746,81	1 832 746,81	13 093,19	70	Produits services	209 858	-	214 444,83	214 444,83	- 4 586,83	
014	Atténuation de produits	37 500	-	37 443,00	37 443,00	57,00	73	Impôts et taxes	2 469 647	-	2 490 292,99	2 490 292,99	- 20 645,99	
65	Charges de gestion courante	220 330	-	201 207,34	201 207,34	19 122,66	74	Dotations et participations	648 950	-	615 872,30	615 872,30	33 077,70	
66	Charges financières	53 000	-	51 644,21	51 644,21	1 355,79	75	Autres produits	154 791	-	150 984,13	150 984,13	3 806,87	
67	Charges exceptionnelles	5 600	-	2 455,23	2 455,23	3 144,77	76	Produits financiers	-	-	17,07	17,07	- 17,07	
23	Virement	351 843	-	-	-	351 843,00	77	Produits exceptionnels	8 000	-	1 475,29	1 475,29	6 524,71	
042		4 500	-	4 435,43	4 435,43	64,57	042	Opération entre sections	9 840	-	6 066,20	6 066,20	3 773,80	
Total dépenses		3 506 086	-	3 080 519,84	3 080 519,84	425 566,16	Total recettes		3 506 086	-	3 485 010	3 485 009,77	21 076,23	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015												404 489,93		
Section d'investissement														
Chap/op	Intitulé	Dépenses				Total	Disponible	Chap	Intitulé	Recettes				
		BP 2015	Engagé	Réalisé						BP 2015	Engagé	Réalisé	Total	Disponible
001	déficit	-	-	-	-	-	-	021	Virement	351 843	-	-	-	351 843,00
204	subventions versées	12 287	-	10 677,00	10 677,00	1 610,00	1068	excédent de fonctionnement reporté	502 698	-	502 698,38	502 698,38	0,38	
16	Emprunts	92 710	-	92 703,24	92 703,24	6,76	10	Dotations et participations	147 316	-	145 568,22	145 568,22	1 747,78	
040	Opérations entre sections	9 840	-	6 066,20	6 066,20	3 773,80	024	Cessions	-	-	-	-	-	
041	Opérations ordre section	-	-	-	-	-	041	Opérations ordre section	-	-	-	-	-	
10	Bâtiments polyvalents	300 935	22 903,23	130 156,80	153 060,03	147 874,97	040	opération entre sections	4 500	-	4 435,43	4 435,43	64,57	
12	Bibliothèque	11 386	4 717,20	685,92	5 403,12	5 982,88	13	Subventions	506 954	43 782,00	476 104,89	519 886,89	- 12 932,89	
21	Espaces verts	15 000	-	-	-	15 000,00	16	Emprunt	300 000	-	299 700,00	299 700,00	300,00	
30	Installations sportives	2 869	-	-	-	2 869,00	001	excédent d'inv reporté	66 308	-	-	-	66 308,00	
31	Place de la Poste	56 580	8 938,00	4 320,00	13 258,00	43 322,00								
44	Acquisitions immo	332 632	307 850,00	21 219,35	329 069,35	3 562,65								
53	P.L.U.	20 925	15 374,46	5 206,46	20 580,92	344,08								
55	Voie	838 855	118 789,68	317 075,96	435 865,64	402 989,36								
57	Mairie	89 371	3 461,54	78 343,19	81 804,73	7 566,27								
62	Eclairage public	53 979	9 493,02	9 885,36	19 378,38	34 600,62								
63	Groupe scolaire	42 250	5 040,00	36 293,27	41 333,27	916,73								
Total dépenses		1 879 619	496 567,13	712 632,75	1 209 199,88	670 419,12	Total recettes		1 879 619	43 782,00	1 428 506,92	1 472 288,92	407 330,08	
SOLDE D'INVESTISSEMENT 2015												715 874,17		

Le compte administratif est joint au présent ordre du jour ainsi qu'une note de synthèse.

2016-18 : Approbation du compte de gestion 2015 – Budget annexe assainissement :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2015 en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	337 354,00	104 000,00	441 354,00
Titres de recettes émis (b)	145 703,13	129 100,82	274 803,95
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b – c)	145 703,13	129 100,82	274 803,95
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	337 354,00	104 000,00	441 354,00
Mandats émis (f)	141 900,55	58 974,98	200 875,53
Annulations de mandats (g)	0,00	1 090,66	1 090,66
Dépenses nettes (h = f – g)	141 900,55	57 884,32	199 784,87
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d – h) Excédent	3 802,58	71 216,50	75 019,08
(h-d) Déficit			

Sections	RESULTAT 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015
Investissement	109 889,13		3 802,58	113 691,71
Fonctionnement	56 462,62	56 462,62	71 216,50	71 216,50
TOTAL	166 351,75	56 462,62	75 019,08	184 908,21

2016-19 : Approbation du compte administratif 2015 – Budget annexe assainissement :

Au compte administratif, apparaissent les résultats suivants :

La section d'exploitation dégage un excédent de 71 216,50

La section d'investissement enregistre un excédent d'investissement de 3 802,58 €. Le résultat cumulé qui se compose de l'excédent antérieur de 109 889,13 € et de l'excédent 2015 se monte à 113 691,71 €.

En tenant compte des restes à réaliser qui présentent un déficit de 60 157,84 €, l'excédent de financement de la section d'investissement est de 53 533,87 €

Le compte administratif complet est joint au présent ordre du jour

2016-20 : Clôture des comptes et affectation des résultats 2015 – Budget annexe assainissement :

La commune a transféré la compétence assainissement à la Communauté de Communes. Le budget annexe assainissement n'a plus lieu d'être. Il convient d'en prononcer la clôture et de transférer les résultats vers le budget principal. Dans un second temps il est proposé de transférer à la Communauté de Communes la totalité du résultat de la section d'investissement et 21 216,50 de l'excédent de la section d'exploitation.

Les résultats qui seront repris dans le budget principal se présentent comme suit

Résultat de la section d'exploitation : 71 216, 50 € inscrit au compte 002 en recettes de la section de fonctionnement du budget principal. En dépenses, est inscrite la somme de 21 217 € au compte 678.

Résultat de la section d'investissement : 113 691,71 inscrit au 1068 en recettes de la section d'investissement du budget principal. La même somme soit 113 692 € est inscrite en dépense au 1068.

Les restes à réaliser qui se montent à 60 157,84 € en dépenses de la section d'investissement seront transférés directement au budget annexe de la communauté de commune

2016-21: Affectation des résultats 2015 – Budget Ville :

L'excédent de fonctionnement 2015 est de 404 489,93€.

L'excédent cumulé de la section d'investissement qui se compose de l'excédent antérieur de 66 308,11€ et de l'excédent 2015 se monte à 782 182,28 €. En tenant compte des restes à réaliser qui présentent un déficit de 452 785,13 €, l'excédent de financement de la section d'investissement est de 329 397, 15 €. Il convient également d'intégrer les résultats du budget assainissement.

L'affectation des résultats proposée se présente comme suit :

A – Solde de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2015	404 489,13
B - Solde d'exploitation du budget assainissement	71 216 ,50
C - Résultat de fonctionnement à affecter (A+B)	475 705,63
D – Résultat d'investissement du budget principal	
Excédent	782 182, 28
E -Solde des restes à réaliser du budget principal	
Besoin de financement	- 452 785,13
F-Excédent d'investissement du budget assainissement	113 691,71
Affectation de C en réserves R1068 (investissement)	404 489,15
Affectation de C en recettes de la section de fonctionnement (excédent d'exploitation assainissement) (002)	71 216,50

2016-22 : Taux des taxes locales :

Il est proposé au conseil municipal de maintenir en 2016 les taux à leur niveau 2015 soit :

Taxe d'habitation : 10,37 %
 Taxe sur le foncier bâti : 11,04 %
 Taxe sur le foncier non bâti : 39,90 %

2016-23 : Budget Primitif 2016– Ville :

Le budget primitif 2016 se présente comme suit :

Section de fonctionnement										
Dépenses					Recettes					
Chap	Intitulé	BP 2016	RAR 2015	Total	Chap	Intitulé	BP 2016	RAR 2015	Total	
011	Charges à caractère général	928 592		928 592	13	atténuation de charges	5 000	-	5 000	
012	Personnel	1 839 000		1 839 000	70	Produits services	204 130	-	204 130	
014	Atténuation de produits	52 000		52 000	73	Impôts et taxes	2 500 047	-	2 500 047	
65	Charges de gestion courante	209 800		209 800	74	Dotations et participations	540 700	-	540 700	
66	Charges financières	54 000		54 000	75	Autres produits	126 105	-	126 105	
67	Charges exceptionnelles	30 817		30 817	76	Produits financiers	9 600	-	9 600	
23	Virement	-		-	77	Produits exceptionnels	5 000	-	5 000	
					002		71 217		71 217	
042	Operation entre sections	14 500		14 500	042	Operation entre sections	10 000		10 000	
	Total dépenses	3 128 709	-	3 128 709		Total recettes	3 471 799	-	3 471 799	
							VIREMENT 2016			343 090
Section d'investissement										
Dépenses					Recettes					
Chap/op	Intitulé	BP 2016	RAR 2015	Total	Chap	Intitulé	BP 2016	RAR 2015	Total	
001	deficit	-		-	001	excédent investissement reporté	895 874		895 874	
204	subventions versées	11 000		11 000	021	Virement	343 090		343 090	
10	reintegration dotations	766 079		766 079	1068	excédent de fonctionnement reporté	404 489	-	404 489	
16	Emprunts	115 000		115 000	10	Dotations et participations	144 671		144 671	
040	Opérations entre sections	10 000		10 000	024	Cessions	-	-	-	
041	op ordre dans section	1 086 171		1 086 171	041	op ordre dans section	1 086 171		1 086 171	
10	Bâtiments polyvalents	418 450	22 905	441 355	040	operation entre sections	14 500	-	14 500	
12	Bibliothèque	-	4 718	4 718	13	Subventions	1 083 087	43 782	1 126 869	
21	Espaces verts	-		-	16	Emprunt	108 420	-	108 420	
30	Installations sportives	-		-	27	remboursement capital	21 000,00		21 000	
31	Place de la Poste	-	8 938	8 938					-	
44	Acquisitions immo	39 600	307 850	347 450					-	
53	P.L.U.	3 500	15 375	18 875					-	
55	Voirie	1 173 450	118 791	1 292 241					-	
57	Mairie	2 000	3 463	5 463					-	
62	Eclairage public	12 500	9 494	21 994					-	
63	Groupe scolaire	10 760	5 040	15 800					-	
	Total dépenses	3 648 510	496 574	4 145 084		Total recettes	4 101 302	43 782	4 145 084	

Le budget primitif est joint au présent ordre du jour ainsi qu'une note de synthèse.

2016-24 : Budget Ville 2016 - Subventions aux associations :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions dont la liste est jointe au présent ordre du jour.

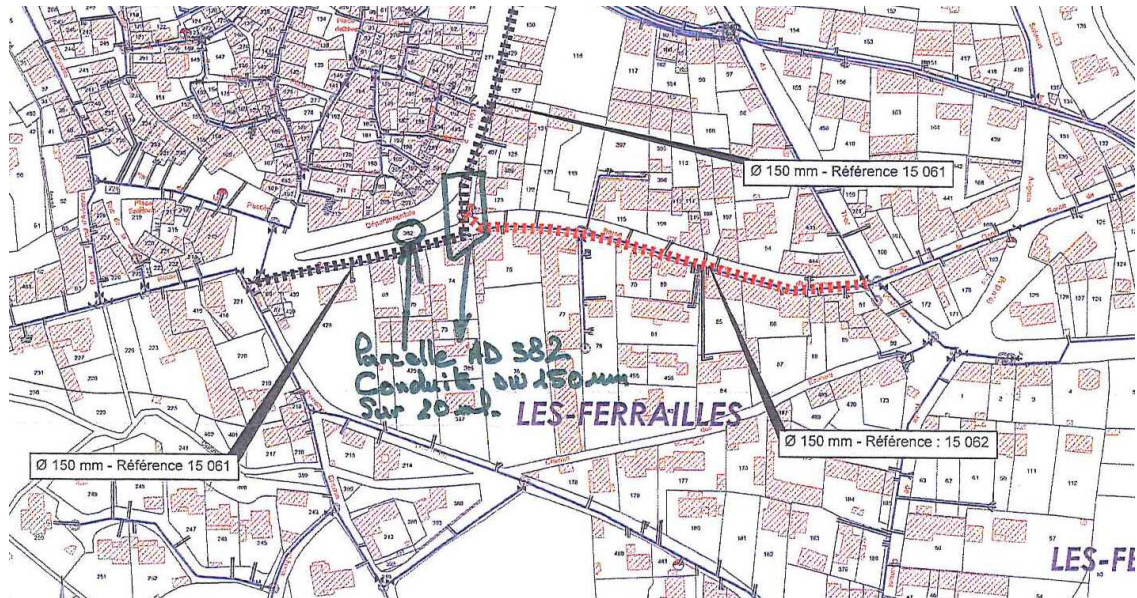
2016-25 : Amortissement des études et frais d'insertion non suivis de réalisation – Budget Ville

Les frais d'étude et les frais d'insertion doivent, s'ils ont été suivis d'une réalisation, être rattachés par opération d'ordre budgétaire aux comptes d'immobilisations concernés. Quand ils n'ont pas été suivis de réalisation, ils doivent être « réintégrés » en section de fonctionnement par le biais des amortissements. Dans ce cas, il s'agit d'une reprise progressive à la section de fonctionnement et non d'un amortissement pour dépréciation d'un bien. Il est proposé de fixer la durée d'amortissement comme suit :

Comptes	Désignation	Durée
2031	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans

2016-26 : Servitude au profit du syndicat Durance Ventoux – parcelle AD 382 :

Dans le cadre de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la commune, le Syndicat Durance Ventoux va réaliser un tronçon de canalisation sur une parcelle de terre appartenant au domaine privé communal. Afin de permettre l'accès à cette canalisation, il est proposé de constituer une servitude de passage et de tréfonds au profit du Syndicat Durance Ventoux et d'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.



2016-27 : Echange sans soulte de parcelles Chemin de Bompas :

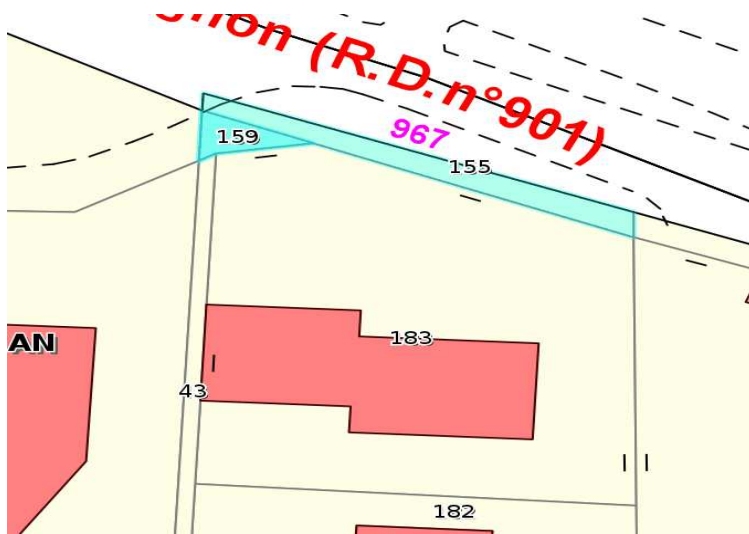
Afin de régulariser l'assiette du chemin de Bompas, il est proposé au conseil municipal de procéder à un échange sans soulte comme suit avec Mme Fages.

Parcelles cédées gratuitement à la Commune			Parcelle cédée gratuitement à Mme FAGES		
AI 72d	259 m ²	Zones du POS INB3 / NCF3	AI 71a	1368 m ²	Zone NCF3
AI 230f	105 m ²	Zone NCF3			
AI 230g	53 m ²	Zone NCF3			
AI 231i	853 m ²	Zone NCF3			



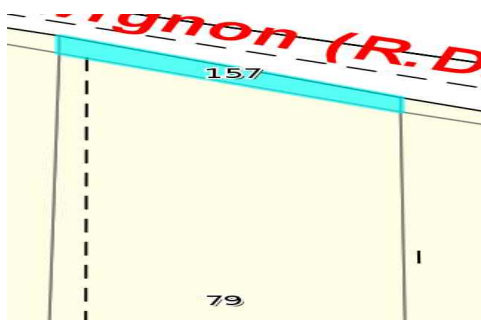
2016-28 : Acquisition des parcelles AN 155 ET 159 :

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest, il est apparu que certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et ont accepté de céder les parcelles AN 155 et 159 à l'euro symbolique à la commune.



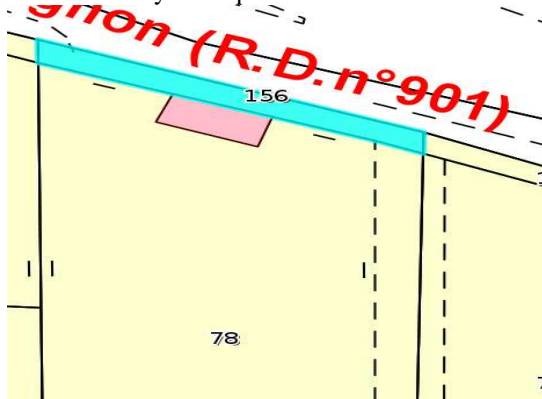
2016-29 : Acquisition de la parcelle AN 157 :

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest, il est apparu que certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et ont accepté de céder les parcelles AN 157 à l'euro symbolique à la commune.



2016-30 : Acquisition de la parcelle AN 156 :

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest, il est apparu que certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et ont accepté de céder les parcelles AN 156 à l'euro symbolique à la commune.



2016-31 : Demande de subvention opération Facade :

Depuis plusieurs années, le Département de Vaucluse et la Région PACA nous encouragent à réhabiliter le centre ancien de CHATEAUNEUF DE GADAGNE.

Pour assurer la réussite de cette action, la commune a mise en place une « Opération Façades », dont le suivi a été confié à l'association Habitat et Développement de Vaucluse (H&D 84).

Au regard du bilan positif du « Point Info Amélioration de l'Habitat », la ville souhaite poursuivre cette opération en 2016, en conservant les mêmes objectifs, soit 6 façades à améliorer pour une enveloppe budgétaire de 10 980,00 €.

L'aide financière du Département de Vaucluse, et celle de la Région PACA, demeurent indispensables pour maintenir le dynamisme de l'opération. En conséquence, la commune les sollicite pour leur demander de participer aux subventions versées aux propriétaires.

Le périmètre, et les modalités d'intervention, restent inchangés par rapport aux précédentes opérations, à savoir :

■ Seul le centre ancien est concerné.

■ Pour les particuliers, le taux de subvention est fixé à 30 % du montant des travaux avec un maximum de subvention de 2 287,00 € par façade et une moyennede 1 830,00 €.

La commune solliciterait le Département et la Région comme suit :

Conseil Départemental : 2 745 €

Conseil Régional : 5490 €

Soit une participation de la commune de 2745 € pour l'année 2016

2016-32 : Avances de trésorerie non budgétaires entre le budget général et le budget annexe « site de la chapelle » :

Le budget annexe « site de la chapelle » dispose d'une trésorerie indépendante de celle de la commune. Afin d'assurer le règlement des dépenses liés à l'activité du service en attendant l'encaissement des recettes, il est proposé de mettre en place des avances de trésorerie non budgétaires entre les deux budgets. Ces avances de trésoreries sont versées pour une durée maximale de 1 an et elles devront obligatoirement être remboursées au plus tard le 31 décembre. Elles seront plafonnées à un montant maximum de 20 000 €. Elles seront consenties à taux 0%, c'est-à-dire qu'elles ne donneront pas lieu à facturation d'intérêts.

PIECES JOINTES AU PRESENT ORDRE DU JOUR

1. Compte administratif 2015– budget Ville
2. Note de synthèse exécution 2015
3. Budget Primitif 2016- Ville
4. Note de synthèse budget 2016
5. Proposition de subventions aux associations
6. Compte administratif 2015 assainissement